

---

Jérôme Jacquin

## **Orientation interactionnelle et multimodale vers l'activité de « débattre ». Analyse d'un extrait de débat public**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Jérôme Jacquin, « Orientation interactionnelle et multimodale vers l'activité de « débattre ». Analyse d'un extrait de débat public », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 96 | 2011, mis en ligne le 05 septembre 2013, consulté le 14 février 2012. URL : <http://mots.revues.org/20336> ; DOI : 10.4000/mots.20336

Éditeur : ENS Éditions  
<http://mots.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mots.revues.org/20336>  
Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Cet article a été téléchargé sur le portail Cairn (<http://www.cairn.info>).



Distribution électronique Cairn pour ENS Éditions et pour Revues.org (Centre pour l'édition électronique ouverte)  
© ENS Éditions

## **Orientation interactionnelle et multimodale vers l'activité de « débattre ».**

### **Analyse d'un extrait de débat public**

La présente étude vise à questionner le caractère observable d'une forme particulière d'engagement des acteurs sociaux : le débat. En s'inspirant des traits usuellement dégagés par les analystes des discours et des interactions, il s'agira d'étudier minutieusement un extrait de débat public de manière à considérer : (i) la manière dont les participants mobilisent des ressources linguistiques, interactionnelles et multimodales pour accomplir ce schéma interactionnel ; (ii) les indices que les participants laissent dans l'interaction et qui témoignent de leur lecture du cours d'action. On se posera donc la question suivante : quelles traces peut-on trouver de l'orientation des participants aux interactions de type « débat » vers l'accomplissement méthodique et reconnaissable de cette forme discursive et interactionnelle particulière ?

L'extrait que nous analyserons est tiré d'un corpus de débats publics. Celui-ci fera l'objet d'un développement ultérieur. Notons simplement que ces débats publics constituent des événements interactionnels ayant pour but le rassemblement et la confrontation de voix contradictoires en présence d'un public. Ces événements possèdent, au-delà de leurs différences, de nombreux airs de famille avec les débats télévisés ou radiophoniques : ils sont par exemple (au moins minimalement) médiatisés. Leur organisation nécessite en effet une institution ayant entre autres pour tâche de faire venir un public et de gérer sa présence. Médiatisation mise à part, ces événements témoignent également d'un ancrage radical dans la sphère politique : au-delà des thèmes et des enjeux qu'ils abordent (par exemple, le financement des études supérieures, le développement durable, le salaire minimum), des acteurs qu'ils impliquent (par exemple, des candidats aux élections, des représentants de partis politiques) et des contextes de pertinence qu'ils invoquent (par exemple, un contexte électoral), le caractère politique de ce type d'événements découle de la forme même que choisissent leurs organisateurs, celle du « débattre », mode fondamental d'expression et d'élaboration

du politique<sup>1</sup>. C'est ce lieu spécifique de participation des agents sociaux au dialogue politique que la présente recherche entend aborder grâce à l'analyse d'un extrait, analyse qui visera par conséquent à donner une consistance empirique aux formalisations régulièrement proposée. Dans un premier temps, nous présenterons les traits du schéma « débat » traditionnellement dégagés par les analystes des discours et des interactions. Nous aboutirons ainsi à une définition relativement traditionnelle : le débat relève d'une coordination spécifique d'actions verbales favorisant l'émergence et l'agencement de prises de position différentes autour d'une question commune. Ensuite, nous présenterons brièvement le corpus dans lequel s'inscrit l'extrait sélectionné pour l'analyse. L'extrait témoigne d'une actualisation canonique d'une séquence de débat. En l'analysant méthodiquement, c'est-à-dire en scrutant le plus exhaustivement possible le comportement discursif et interactionnel des participants impliqués, nous serons alors à même d'identifier les traces laissées par l'accomplissement « en train de se faire » de cette forme spécifique d'engagement conjoint. La conclusion sera l'occasion de montrer, en revenant sur un moment particulièrement complexe de l'extrait, en quoi l'engagement dans une activité reconnue comme telle (dans le cas présent, celle de « débattre ») constitue, à côté de la syntaxe, de la prosodie ou encore du sémantisme, une ressource praxéologique centrale que les participants exploitent pour interpréter la complétude des actions verbales et orienter leur comportement discursif et interactionnel en conséquence. Si l'importance de la prise en compte des types d'activité a été maintes fois rappelée et soulignée, elle invite selon nous à une complémentarité bienvenue entre analyse des discours et analyse conversationnelle.

## **La séquence de « débat » en analyse des discours et des interactions**

La séquence de « débat » a déjà et régulièrement fait l'objet d'analyses interactionnelles (par exemple Hutchby, 1996 ; Burger, 2005 ; Plantin, 2005). Si les schémas dégagés diffèrent légèrement, un socle commun permet néanmoins d'en tirer une définition relativement consensuelle : le débat relève d'une coordination particulière d'actions verbales permettant d'agencer des points de vue différents autour d'une même question. Cette coordination suppose l'actualisation de trois rôles<sup>2</sup> discursifs complémentaires : le Proposant, l'Opposant et le Tiers. Christian Plantin parle à ce sujet de « situation argumentative » :

1. Pour d'autres contributions et références sur ce thème, voir Burger, Jacquin, Micheli éd., à paraître.
2. Parmi la multitude de sens que ce terme prend dans de multiples traditions disciplinaires, j'entendrai ici par *rôle* un comportement actionnel prototypique dont un agent social est responsable dans une situation de communication donnée (voir par exemple Burger, 2006, dans une approche et sur une problématique analogues).

Une situation langagière donnée commence ainsi à devenir argumentative lorsqu'il s'y manifeste une opposition de discours. [...] La communication est pleinement argumentative lorsque cette différence est problématisée en une Question, et que se dégagent nettement les trois rôles de Proposant, d'Opposant et de Tiers. [...]

Dans sa forme prototypique, la situation argumentative apparaît comme une situation d'interaction entre discours du Proposant et contre-discours de l'Opposant, médiatisée par un discours Tiers, donc une situation de « trilogie », qui s'incarne de façon exemplaire dans l'échange public contradictoire. (Plantin, 2005, p. 63-64)

Dans le débat médiatique, le rôle du Tiers est endossé par un animateur-journaliste dont la responsabilité structurante pour l'activité est régulièrement soulignée (voir par exemple Clayman, Heritage, 2002 ; Clayman, 2008) ; non seulement à l'origine de la Question, qui se veut l'écho des préoccupations du public et en réponse à laquelle se succéderont Proposition du Proposant et Opposition de l'Opposant, l'animateur-journaliste est également responsable de l'octroi de la parole<sup>3</sup> et des différentes phases de récapitulation, reformulation et stabilisation des désaccords.

Dans la perspective socio-interactionniste qui est la nôtre (Bronckart, 1997 ; Filliettaz, 2002), cette approche praxéologique du « débattre » possède de nombreux avantages :

a) tout d'abord, elle invite le chercheur à considérer le débat comme *une forme verbale d'engagement conjoint des acteurs sociaux*, comme une pratique langagière à la fois reconnaissable, reproductible et descriptible (*accountable* dans la terminologie anglo-saxonne) ;

b) cette description du « débattre » respecte en outre une dimension essentielle de l'interaction sociale : *son caractère séquentiel*. Les actions qui composent l'interaction sociale – dans le cas présent, celles de questionner, de proposer et de s'opposer – se déroulent dans le temps et ne prennent donc leur valeur que réciproquement, au fur et à mesure de leur accomplissement. Chaque action propose une interprétation de l'action précédente tout en créant les conditions d'intelligibilité de l'action suivante ;

c) enfin, cette approche subordonne la description des discours tenus à l'activité collaborative dans laquelle les participants sont engagés. Ainsi, contestant par exemple la possibilité de définir le discours argumentatif par une unique finalité externe – celle de « persuader » l'Autre dans la plupart des théories traditionnelles<sup>4</sup> –, cette approche propose de le définir par sa finalité

3. Cette responsabilité ne signifie pas pour autant que l'accès à la scène conversationnelle passe systématiquement par le médiateur. Dans les phases de Propositions-Oppositions, il est fréquent et attendu que les débattants s'auto-sélectionnent et prennent leur tour de parole sans pour autant y avoir été explicitement autorisés (Burger, 2005). On gardera néanmoins à l'esprit qu'en contexte médiatique, l'accès à la parole reste soumis à une autorisation (tacite ou explicite) de l'animateur-journaliste. Celui-ci, du fait du cadrage médiatique englobant l'activité de débat, a en effet toujours à sa charge la bonne « tenue » de l'événement.
4. Pour une discussion sur la finalité persuasive de l'argumentation, voir Angenot, 2008.

interne, liée à l'expérience même de l'Opposition et de son traitement interactionnel : « On considérera l'argumentation comme *un mode de construction du discours visant à le rendre plus résistant à la contestation* » (Doury, 2003, p. 12 ; l'auteur souligne). Le « débattre » prend ainsi la forme d'une activité interactionnelle (et de surcroît multimodale) particulière lors de laquelle les participants engagés dans un désaccord déploient tout un éventail de ressources discursives pour construire des positions « solides » et antagonistes, étayées par des « raisons-de-croire ».

Grâce à l'analyse d'un exemple empirique, tiré d'un corpus dont nous expliquons ci-dessous la constitution, nous allons voir dans quelle mesure les participants à une séquence de débat s'orientent, méticuleusement et de façon multimodale, vers la réalisation d'un tel schéma, c'est-à-dire vers la réalisation discursive et l'enchaînement interactionnel d'une Question, d'une Proposition et d'une Opposition. On procédera – et c'est de cette intersection que cette contribution entend tirer son originalité – en s'inspirant de plusieurs approches, allant de la linguistique (linguistique morphosyntaxique traditionnelle et linguistique interactionnelle) aux analyses des pratiques sociodiscursives (analyse des discours et analyse conversationnelle et multimodale d'obédience ethnométhodologique). La perspective sera néanmoins radicalement praxéologique : les outils seront mobilisés à condition que la description des formes qu'ils proposent permette une meilleure compréhension de leurs enjeux fonctionnels et (inter)actionnels. Précisons encore que nous nous contenterons d'un repérage et d'une description relativement basiques des éléments mimo-gestuels (gestes de demande de parole, changements de direction du regard) ; on s'intéressera par contre davantage au positionnement séquentiel de ces éléments dans le cours d'action ainsi qu'à leur articulation aux ressources verbales et prosodiques.

## **Modalités de construction d'un corpus présentant du « débat »**

Le corpus de cette recherche est composé de huit événements interactionnels, enregistrés sur support audio/vidéo de manière *ad hoc* (huit heures au total), puis transcrits et alignés grâce au logiciel ELAN (<http://www.lat-mpi.eu/tools/elan>). Ces événements, organisés tant logistiquement que thématiquement par des associations d'étudiants dans des salles de cours de l'université de Lausanne, relèvent de manifestations publiques planifiées : elles sont annoncées au minimum une semaine à l'avance et sont autorisées par l'institution comme faisant partie des activités « normales » de ces associations. Notre recherche, qui se donne pour objectif de rendre compte de ces assemblées, tire donc son originalité de l'enregistrement et de la description de *formes ordinaires*, locales et relativement artisanales – très éloignées des phénomènes de médiatisation

de masse et des formes d'expression politique usuellement étudiées en analyse des discours<sup>5</sup> – de communication et d'interaction à caractère politique.

Ces manifestations vidéo-enregistrées et rassemblées en corpus relèvent toutes d'une *parole politique produite en contexte interactionnel plus ou moins oppositif et mobilisant, plus ou moins activement, un public coprésent tant spatialement que temporellement*. Parmi ces manifestations, les « débats publics » se distinguent d'autres genres d'interaction (dont les « conférences-discussions ») : ils impliquent que deux invités (au moins), catégorisés de manière oppositive (le plus souvent par leur appartenance partisane), s'affrontent face à un public en construisant des positions antagonistes autour d'une question commune. Cet affrontement dialogal – celui-ci est en outre souligné par une dramaturgie proxémique particulière (c'est-à-dire une répartition des participants dans l'espace) disposant les invités côte à côte ou face à face, mais toujours sous le regard d'un public – constitue ainsi l'objet « spectaculaire » et contractuel de la rencontre intersubjective. L'animateur assume quant à lui la tâche d'assurer la dimension institutionnelle de la situation (voir *infra*), par la médiation qu'il opère entre les intervenants (les « débattants ») et le public, destinataire final de la communication politique et potentiellement persuasive (pour de plus amples développements sur ces jeux de cadre, voir par exemple Burger, 2005, 2006).

Ce corpus se prête donc à des analyses tant discursives (« quels discours tiennent les locuteurs ? ») qu'interactionnelles et de surcroît multimodales (« que font les agents sociaux ensemble ? »). Il permet de rendre compte de l'accomplissement méthodique et structuré d'un type d'activité particulier (dans le cas présent, le « débattre »), ceci (*i*) en considérant la manière dont les participants mobilisent des ressources multimodales (verbalité, paraverbalité, mimo-gestualité, proxémie) et coordonnent la production d'actions verbales spécifiques (dans le cas présent, une Question, une Proposition et une Opposition) ; (*ii*) en respectant l'écologie de l'interaction, c'est-à-dire son développement dans l'espace et le temps.

## Analyse d'un extrait de « débat »

L'extrait est tiré d'un débat public lors duquel dix débattants s'affrontent sur le thème de la relation entre études et emploi<sup>6</sup>. Plus spécifiquement, l'enjeu de la

5. Dans l'espace francophone, si l'on considère les travaux récents de la majorité des analystes du discours politique (par exemple Mayaffre, 2004 ; Burger, 2005 ; Charaudeau, 2005 ; Adam, 2008), force est d'avouer qu'un double critère préside à la sélection du corpus : de la politique française, sont privilégiées les interventions (*i*) des élites du personnel politique (*ii*) produites dans un cadre médiatique professionnel.
6. Le débat a eu lieu le 4 octobre 2007 à l'université de Lausanne. Organisé par la Fédération d'associations d'étudiants de cette université et le quotidien helvétique *24 heures*, il réunit un public d'environ quatre-vingts personnes, un journaliste-animateur (ANIM), ainsi que dix

sous-séquence thématique introduite par l'animateur dans l'extrait consiste à répondre à la question suivante : « Faut-il accepter le financement privé à l'université, comme c'est le cas à l'ECAL (l'École cantonale d'art de Lausanne) ? » La situation argumentative est donc « prototypique » (Plantin, 2005, p. 64), l'activité de débattre présupposant une orientation des participants vers le désaccord et la justification de positions antagonistes.

L'extrait que nous allons considérer dure 1 minute 37 secondes. Nous en proposons la transcription verbo-prosodique suivante :

- 1 ANIM [...] mais (1.0) plus près d'chez nous (.) est-ce que le modèle  
 2 de l'ECAL (1.0) qui finance une partie de son rayonnement (...)  
 3 et des éléments/ (.) qui ne sont pas qui ne sont pas partie  
 4 intégrante de l'ENSEignement fondamental (.) mais tout  
 5 l'enrobage et toute la MISE EN VALEUR (.) qui finalement  
 6 revient (..) revient à amener aussi du d du financement à  
 7 l'ECAL\ est-ce que c'est PAS un modèle qu'on devrait (..)  
 8 peut-être un petit peu plu::s (.) un peu développer:/  
 9 dans notre recherche heu dans les recherches de de  
 10 financement\  
 11 (1.0)  
 12 ANIM monsieur sansonnens  
 13 SANS oui peut-être la différence si on parle de l'université et de  
 14 l'ECAL/ c'est que l'université n'est pas une école  
 15 professionnelle\ c'est toute la différence\ (..)  
 16 heu l'ECAL peut heu légitimement entamer des des  
 17 partenariats avec des groupes tels que tels qu'IKEA  
 18 qui sont dans disons dans la heu (.) oui dans la branche de du  
 19 design et caetera/ l'université n'a pas n'a pas cette vocation  
 20 là l'université est un lieu de sciences de production de  
 21 connaissance scientifique/ (..) et pour en assure:r en assurer  
 22 l'indépendance/ (..) heu il y a que y a que la question du  
 23 financement privé heu: qui est:: qui pose problème\  
 24 ANIM madame DUMOulin avait demandé la parole\  
 25 (0.75)  
 26 DUMO moi chuis pas tout à fait d'accord qu'ça n'existe pas plus  
 27 près heu en université par exemple heu saint gall est pa- est  
 28 financée en partie par de:s par des entreprises privées  
 29 bon ça reste (...) le domaine économique mais j'pense que  
 30 c'est pa::s et et contrairement à c'qu'on dit y a pas une  
 31 influence directe de l'entreprise sur heu sur [les]&  
 32 SANS [si si]  
 33 DUMO &sur c'qui est enseigné dans dans dans les cours\  
 </p>
</div>

---

candidats aux élections nationales (un candidat par parti politique). Outre l'animateur, l'extrait choisi fait intervenir deux participants : Coralie Dumoulin (DUMO) des Jeunes radicaux et Julien Sansonnens (SANS) du Parti ouvrier populaire. Les conventions de transcription sont consultables en annexe.

50 • *Les discours politiques. Approches interactionnistes et multimodales*

34 NON chuis [désolée\  
 35 SANS [C'EST] RECONNU c'est c'est prouvé\  
 36 DUMO ha bon (.) ben prouvez-le moi\ MOI J'AI SUIVI SAINT GALL  
 37 j'ai pas trouvé j'ai pas été influencée [pour autant] par heu  
 38 SANS [«((à demi-mot)) XXX»]  
 39 DUMO (.) [«((souriant:)) par heu ((rire)) par (.) ROCHE]&  
 40 PUBL [«((rires et murmures))]  
 41 DUMO &ou n'importe quoi parce qu'ils finançaient une partie  
 42 de mes études non (.) non\  
 43 ANIM monsieur simoneschi [...]

Nous segmentons l'analyse de cet extrait en trois parties. Chaque section renvoie à l'une des trois actions verbales entrant dans la composition de la séquence interactionnelle du débat (Question, Proposition, Opposition). Chaque section est en outre étoffée d'une transcription multimodale permettant de considérer la manière dont la mimo-gestualité participe de cet accomplissement spécifique et de son interprétation.

### La Question

1 ANIM [...] mais (1.0) plus près d'chez nous (.) est-ce que le modèle  
 2 de l'ECAL (1.0) qui finance une partie de son rayonnement (...)  
 3 et des éléments/ (.) qui ne sont pas qui ne sont pas partie  
 4 intégrante de l'ENSEignement fondamental (.) mais tout  
 5 l'enrobage et toute la MISE EN VALEUR (.) qui finalement  
 6 revient (.) revient à amener aussi du d du financement à  
 7 l'ECAL\ est-ce **##**que c'est PAS un modèle qu'on devrait (.)&  
 sans **##lève l'avant bras----->**  
 8 &peut-être un petit peu plu::s (.) un peu développer:/**##**  
 sans **--maintient le geste-----repos##**  
 9 &dans notre recherche heu dans les recherches de de  
 10 financement\  
 11 (0.5)**##** (0.5)  
 sans **##lève son stylo-->**  
 anim **\*reg. SANS----->16**  
 12 ANIM **\*\*monsieur sanson\*\*#ens**  
**\*\*pointe SANS-----\*\***  
 sans **---maintient----->**  
 sans **‡reg. alternativement ANIM et PUBL--->24**  
 13 SANS oui peut-être la différence si on parle de l'université et de

Cet extrait rend manifeste l'orientation des participants vers la production et l'interprétation d'une Question à débattre, et ce par le biais de plusieurs ressources (syntaxiques, prosodiques et mimo-gestuelles) que nous allons maintenant passer en revue.



On peut noter tout d'abord que la Question est introduite par l'animateur grâce à « est-ce que [P] ». Cette forme est tout à fait adaptée à l'activité étant donné qu'elle projette la présence, en aval, d'une proposition [P] soumise à l'évaluation et au positionnement des intervenants. Cette tournure interrogative particulière aide donc les allocutaires à s'orienter vers le « tour en train de se faire » et à en anticiper la complétude potentielle en s'accommodant tant des nombreuses pauses que de la complexité syntaxique. Si l'animateur commence bien par poser l'objet de discours soumis à la discussion (« le modèle de l'ECAL »), il lui accole directement plusieurs propositions relatives, détachées par des pauses (2-6). Cette incrémentation de propositions subordonnées suspend la production de la proposition principale et donc la complétude syntaxique de la Question. Durant cette phase préparatoire, aucun intervenant ne s'oriente publiquement vers la complétude du tour en réalisant une demande de parole. Par la concaténation d'éléments informationnels entre le marqueur interrogatif et le cœur de la proposition soumise à la Question, l'animateur introduit et circonscrit l'objet de discours débattu (Sitri, 2003, p. 81-90) tout en suspendant au maximum la complétude syntaxique et par conséquent la manifestation de diverses prétentions à la parole. Assumant son rôle de journaliste, l'animateur fait ainsi de ces éléments informationnels, et ce à proprement parler, des préalables aux interventions argumentatives.

Ce n'est qu'à la ligne 7 qu'un participant se manifeste en levant le bras. La position séquentielle de ce geste est cruciale. En effet, SANS ne produit cette action ni « au milieu de nulle part », ni à l'occasion d'un point de complétude fort. Le placement de son geste témoigne plutôt d'une lecture du tour de parole « en train de se faire » (Mondada, 2007a, 2007b, 2009) : elle en anticipe la fin tout en se basant sur la présence d'un point intermédiaire de développement. Ce point intermédiaire vers lequel s'oriente SANS en manifestant publiquement sa volonté de prendre la parole est marqué par l'animateur grâce à deux ressources. En premier lieu, l'expression « ECAL » est combinée à une chute intonative produisant un effet de bornage. En second lieu, l'animateur répète le marqueur interrogatif « est-ce que » et souligne ainsi l'incomplétude syntaxique de sa Question. Chute intonative et répétition du « est-ce que » permettent à l'animateur de marquer la complétude des préalables informationnels tout en projetant à nouveau une complétude « à venir » relative à la formulation de la proposition à débattre. De manière intéressante, SANS va maintenir son pointage pendant quelques secondes, plus précisément pendant l'énonciation de « [est-ce] que c'est pas un modèle qu'on devrait peut-être un petit peu plus un peu développer ». Le pointage de SANS s'arrête – il baisse son bras en position de repos, mettant fin à ce que Adam Kendon (2004) nomme une « unité gestuelle » (*gesture unit*) – à un lieu de complétude syntaxique (« développer :/ »). Néanmoins, grâce à l'intonation montante et l'allongement syllabique, l'animateur projette la présence d'un complément, projection qui met

donc en suspens ce point de complétude potentielle<sup>7</sup>. Il profite de cet espace pour introduire un complément circonstanciel (« dans notre recherche heu dans les recherches de de financement\ »), aboutissant cette fois à un point de complétude à la fois prosodique et syntaxique et par conséquent potentiellement pertinent pour la clôture du tour (Ford, Fox, Thompson, 1996 ; Ford, Thompson, 1996 ; Selting, 2000 ; Ford, 2004). Ce faisceau de traits cooccurents (ou « *cluster* » d'après les propositions de Cecilia Ford et Sandra Thompson, 1996) témoigne ainsi de la présence d'un point pertinent pour une transition de locuteurs. Pourtant, quand bien même SANS a précédemment rendu publique sa volonté de prendre la parole (7-8), l'ANIM n'enchaîne pas directement sur un octroi de celle-ci. Le silence qui s'ensuit devient ainsi l'occasion pour SANS de répéter sa demande en levant son stylo (11). L'animateur y donne suite, combinant adresse verbale (« monsieur sansonnens ») et pointage digital (12).

Les rapports qu'entretiennent, d'une part, la forme, la place et les fonctions de la demande de parole de SANS et, d'autre part, le comportement discursif (verbo-prosodique) de l'ANIM méritent un commentaire :

a) les demandes de parole de SANS n'interviennent pas de manière aléatoire. Elles témoignent d'une lecture du cours d'action (dans le cas présent, du flux discursif de l'animateur). La première intervient au moment où l'animateur clôt l'énonciation de préalables informationnels en réparant syntaxiquement la formulation de sa Question (« est-ce que »). En levant le bras, SANS manifeste alors publiquement à la fois son désir de prendre la parole dans un espace séquentiellement lié à celui de l'animateur – il manifeste son désir d'y répondre – et sa lecture anticipative de la complétude de la Question proposée – il manifeste qu'il est possible, quand bien même l'énonciation de la Question n'est pas complète, d'en anticiper la fin. La deuxième demande de parole, réparant la précédente, intervient en toute fin de tour, au milieu d'un silence suivant un point de complétude prosodico-syntaxique. Les deux demandes de parole témoignent donc d'une orientation concordante vers la complétude (une fois anticipée, une fois effective) d'une action verbale ;

b) ces demandes de paroles témoignent du caractère institutionnel de l'interaction en cours et des rôles praxéologiques mobilisés<sup>8</sup>. Intervenants et animateur s'orientent de manière spécifique vers le « chacun parle à son tour » (« *one party at a time* ») : le droit à la parole s'obtient par une paire adjacente de type demande-octroi fonctionnant comme précondition – sur le mode du

7. On trouvera chez Margaret Selting (2000) une présentation éclairante de l'articulation entre complétude syntaxique et complétude prosodique des tours de parole et de leurs unités de construction. Elle aborde entre autres le cas où l'utilisation d'un contour prosodique montant permet de projeter la présence, au-delà d'une complétude syntaxique locale, d'une suite (« *prosodically projecting more* », 2000, p. 510).
8. Pour de plus amples développements sur l'*Institutional Talk*, voir l'ouvrage collectif édité par Paul Drew et John Heritage (1992). Pour une approche critique de l'articulation entre *Conversation Analysis* et *Institutional Talk*, voir plus précisément la contribution d'Emanuel Schegloff (1992).

« premier arrivé, premier servi » – à l'accès à la scène conversationnelle et à la production d'une réponse argumentée à la Question posée. Le caractère mimogestuel de la demande de parole évite en outre à son auteur les désagréments de la verbalité (en levant le bras pour demander la parole, il ne chevauche pas le locuteur actuel). L'enjeu, pour l'intervenant, est donc de manifester avant les autres son désir de prendre la parole pour répondre à la Question de l'animateur, mais sans pour autant paraître (question d'*ethos*) agressif en se manifestant trop tôt, c'est-à-dire sans avoir écouté suffisamment d'éléments pour savoir de quoi il est question. De son côté, l'animateur fait preuve d'une stratégie à la fois symétrique et complémentaire : en introduisant des éléments informationnels entre le premier et le second « est-ce que », il les soustrait à toute lecture anticipative des débattants et assume ainsi son rôle de journaliste informant le public (Burger, 2006).

### La Proposition

13	SANS	oui peut-être la différence si on parle de l'université et de
14		l'ECAL/ c'est que l'université n'est pas une école
15		professionnelle\ c'est toute la différence\ (.)
16		*++&heu l'ECAL+ peut heu légitime*ment++ entamer des des&
	dumo	++lève <i>stylo puis maintient c. sa bouche</i> ++ lève son stylo---->
	dumo	+ regarde ANIM----->
	anim	*reg. sa feuille ----->*reg. les débattants----->
17		&**parte**na++riats avec des+ groupes tels que tels qu'IKEA*&
	dumo	--le baisse-----++
	dumo	----->+
	anim	**acquiesce**
	anim	----->*
18		&qui sont dans disons dans la heu (.) oui dans la branche de du
19		design et caetera/ l'université n'a pas n'a pas cette vocation
20		là l'université est un lieu de sciences de production de
21		connaissance scientifique/ (.) et pour en assure:r en assurer
22		l'indépendance/ (.) heu il y a que y a que la question du
23		financement privé <sup>oo</sup> ++ heu: --qui est:: --qui pose problème\++ <sup>oo</sup>
	dumo	++lève la main ----- la baisse-----++
	simo	<sup>oo</sup> lève la main ----- la baisse----- <sup>oo</sup>
	rapp	--lève doigt --
24	ANIM	**madame DUMOULin avait** demandé la parole
	anim	**pointe DUMO-----**
25		(0.75)
26	DUMO	moi chuis pas tout à fait d'accord qu'ça n'existe pas plus

Ayant accédé à la parole, Sansonnens oriente la construction de son tour vers la production d'une réponse à la Question posée. Ce tour se laisse aisément segmenter en deux unités de construction du tour (désormais UCT). Le premier

se termine avec l'énonciation de « différence\ » (15) marquant la présence d'un point de complétude potentielle fort :

a) *syntactiquement*, l'énoncé, bien que complexe, est complet. Grâce (i) à une dislocation à présentatif (« la différence [...] c'est que [+ P] ») et (ii) à la répétition de l'emphase par une reprise du présentatif (« c'est toute la différence »), le locuteur met l'accent sur le caractère inapproprié de toute analogie entre l'université et l'ECAL ;

b) *prosodiquement*, la reprise « c'est toute la différence » s'achève sur une intonation descendante suivie d'une pause, marquant un tour assertif, voire conclusif ;

c) *mimo-gestuellement*, on constate qu'un participant (DUMO) produit une demande de parole au moment de la pause (16).

Ce fort marquage de complétude n'en devient pas pour autant l'occasion d'une clôture du tour : (i) l'animateur, auquel s'adresse la demande de parole de DUMO, ne regarde pas les débattants à ce moment-là et ne manifeste donc pas sa disponibilité pour recevoir les éventuelles demandes de parole qui lui seraient adressées ; (ii) par la production d'une nouvelle UCT, SANS manifeste qu'il n'a pas terminé son tour (16-23). Dans ces conditions, DUMO maintient son pointage le temps que l'animateur ratifie, en acquiesçant, l'intelligibilité du geste qui lui est destiné (17). Si les participants s'orientent vers une relative complétude, il ne s'agit donc que d'une complétude intermédiaire (« médiane » selon Mondada, 2007a), c'est-à-dire le marquage d'une étape discursive. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

La clôture effective du tour est marquée par la présence d'un nouveau *cluster* de paramètres (« problème\ », ligne 23) :

a) *syntactiquement*, la construction présentative à subordonnée complétive (« il n'y a que X qui P ») est complète. Elle permet à Sansonnens d'emphatiser le problème irréductible (le « financement privé ») qui empêche de calquer l'université sur le modèle de l'ECAL ;

b) *prosodiquement*, l'énonciation de la complétive s'achève sur une chute d'intonation et d'intensité. De manière analogue à la première UCT, ce contour intonatif fonctionne comme marquage conclusif ;

c) *mimo-gestuellement*, ce point de complétude ne correspond pas à des demandes de parole, mais à des clôtures de demandes de parole : à ce moment, les participants ayant levé la main (leur index ou encore leur stylo) la baissent et reviennent à une position de repos. En regardant en amont, on constate que ces demandes de parole ont été produites par anticipation de ce point de complétude, trois participants (DUMO qui répète sa demande précédente, SIMO et RAPP) se manifestant entre la proposition principale (« il n'y a que X ») et la subordonnée complétive (« qui P »). Cette triple demande de parole témoigne donc du caractère aisément anticipable de la complétude du tour de Sansonnens.

Prenant acte de la congruence de ces paramètres, l'animateur octroie alors la parole à DUMO, premier participant à s'être manifesté et avoir vu sa présélection ratifiée (17).

Entre ces deux *clusters* (15 et 23), on constate que le tour de SANS ne comporte pas moins de trois points de complétude syntaxique. Aucun de ceux-ci n'est néanmoins doublé d'une intonation descendante. C'est même l'inverse qui se produit deux fois (« caetera/ » ; « scientifique/ ») : grâce à l'intonation montante, SANS projette une complétion à venir et non une complétude effective. Plus finement encore, on peut voir que le marquage prosodique s'articule au sémantique : alors que le premier (« heu l'ECAL... et caetera/ », 16-19) et le troisième énoncé (« l'université est un lieu... scientifique/ », 20-21) sont sémantiquement complets, l'énoncé intercalé (« l'université n'a pas cette vocation-là », 19-20) est incomplet, servant plutôt d'annonce au troisième énoncé et projetant l'explication de la vocation de l'université. Cette prosodie « prolongatrice » n'intervient donc que dans les deux cas où une complétion syntaxique et sémantique est à l'œuvre. Dans ces deux cas, le cotexte discursif est en outre comparable : il s'agit d'une étape lors de laquelle le locuteur définit l'ECAL, d'une part, et l'université, d'autre part. Si l'incomplétude sémantique n'a pas besoin d'être compensée par une incomplétude prosodique (« l'université n'a pas cette vocation-là »), il en va différemment dans le cas contraire (« [...] et du design et caetera/ » ; « [...] connaissance scientifique/ »). Le locuteur, grâce à plusieurs ressources, organise donc la construction de son tour multi-unités de manière à éviter la présence de *clusters*, cumulant complétude prosodique et syntaxique, voire sémantique (Ford, Thompson, 1996 ; Selting, 2000). L'interprétation des coparticipants – mimo-gestuellement manifestée – est en outre congruente à cette analyse : ceux-ci ne débute en effet leurs demandes de parole qu'en phase préterminale (Mondada, 2007a), anticipant la clôture syntaxique et intonative de la subordonnée complétive et, du même coup, du tour.

L'articulation des deux constituants du tour fera en outre l'objet du commentaire final.

### L'Opposition

26	DUMO	moi chuis pas tout à fait d'accord qu'ça n'existe pas plus près
27		heu en université +par exemple+ heu +saint gall est pa- est& +reg. SANS----+ +reg. SANS----->
28		&financée en partie †par de:s par des en+treprises privées‡& ----->+&
	sans	†reg. DUMO-----‡
29		&bon ça reste (...) le domaine économique mais j'pense que

30 c'est pa::s et et contrairement à c'qu'on dit y a pas une  
 31 influence directe de l'entreprise †sur heu +sur [les]&  
 +reg. SANSO---->  
 sans †reg. DUMO----->  
 32 SANS [si si]  
 33 DUMO &sur c'qui est enseigné dans+ dans dans les cours‡#  
 ----->+  
 sans ----->‡#  
 34 DUMO ++NON++ chuis [désolée\  
 ++tête nég.++  
 35 SANS [+C'EST] RECONNU c'est c'est prouvé\  
 dumo +reg. SANs-----+  
 36 DUMO ha bon (.) ben prouvez-le ++moi\ +MOI J'AI ‡SUIVI SAINT GALL‡#&  
 +reg. SANs-----+  
 sans †reg. DUMO-----‡#  
 37 DUMO j'ai pas trouvé j'ai pas été influencée [pour autant] par heu  
 38 SANS ‡#[(à demi-mot) XXX]‡#  
 ‡#sourcils : / - \--- ---‡#  
 39 DUMO (..) +[(souriant:)] par heu ‡((rire)) par (..)‡ ROCHE+)&  
 +reg. SANs-----+  
 sans †reg. PUBG----‡#  
 40 PUBLIC [[(rires et murmures)]]  
 41 DUMO &+ou n'importe quoi ‡#parce qu'ils+ +finançaient‡# une partie&  
 +reg. PUBG----- +reg. SANs----->  
 ‡#sourcils : / - \-----‡#  
 42 DUMO &de ‡mes études+ non‡# (.) non\  
 ----->+  
 sans †reg. PUBG-----‡#  
 43 ANIM monsieur simoneschi [...]

Cet extrait est typique de ce que les spécialistes de l'analyse des débats appellent la phase d'Opposition (Plantin, 2005) et de stabilisation du désaccord (Burger, 2005) et que DUMO et SANS rendent interprétable par le biais d'un ensemble de ressources multimodales.

Dès ses premiers mots, Dumoulin propose une explication de la valeur argumentative de son tour en verbalisant son désaccord (« moi je suis pas tout à fait d'accord », 26). Ce marquage linguistique de l'Opposition s'accompagne également d'une richesse mimo-gestuelle. DUMO cible en effet du regard l'énonciateur du point de vue incriminé : dès la contre-argumentation enclenchée (« par exemple heu saint gall [...] »), la locutrice regarde ostensiblement SANS par deux fois (27). Ainsi, si aucune ressource linguistique ne vient désigner SANS, la cible de l'Opposition est identifiée tant séquentiellement (le tour de DUMO succède à celui de SANS et donc en propose de fait une interprétation) que mimo-gestuellement.

L'expression « contrairement à ce qu'on dit, y a pas [P] » cumule quant à elle

deux ressources référentielles intéressantes et complémentaires : l'utilisation du pronom « on » et la représentation du discours d'autrui ([P]). L'attribution d'un discours au sujet « on » permet de présenter un discours et le point de vue qu'il charrie sans pour autant en attribuer la responsabilité de manière référentiellement précise et explicite<sup>9</sup>. L'usage de cette ressource possède donc un double avantage pour l'Opposant : elle permet de représenter à la fois le discours tenu par le Proposant (grâce à l'écho intertextuel entretenu avec les propos tenus précédemment) et un discours en circulation, plus ou moins partagé et saillant, qu'il s'agit de débusquer.

On remarque que SANS est conscient de l'Opposition dont il est la cible. Il se tourne lui aussi par deux fois vers DUMO (28 et 31-33). Néanmoins, le participant laisse passer trois points de complétude syntaxique sans réagir verbalement (« en université » ; « entreprises privées » ; « domaine économique »). Si on regarde ces points de plus près, on constate que DUMO en a minimisé le caractère potentiellement pertinent pour une alternance de locuteurs : (i) prosodiquement, les pauses entre les unités syntaxiques sont réduites au minimum et aucune intonation descendante ne vient marquer de clôture assertive forte ; (ii) mimo-gestuellement, DUMO se tourne vers SANS hors de ces points cruciaux, évitant ainsi la possibilité d'une réciprocité conversationnelle.

Si SANS ne s'oriente pas vers ces trois premiers points pour segmenter le tour de DUMO, il va néanmoins anticiper la complétion d'une autre unité syntaxique en produisant un « si si » par chevauchement (32). Le positionnement séquentiel de cette intervention est intéressant. En intervenant avant l'énonciation complète du groupe prépositionnel (« sur ce qui est enseigné dans les cours »), SANS anticipe la complétude de la structure à présentatif « y a pas une influence directe de l'entreprise sur les ». Il signifie ainsi qu'il n'a pas besoin de connaître la suite pour intervenir de manière pertinente – et de surcroît sans demander son hétéro-sélection par l'animateur. La suite du tour de DUMO est donc catégorisée comme suffisamment anticipable, voire « banale », pour nier la pertinence de son élocution.

Cette contestation du point de vue exprimé par DUMO va donner lieu à une confrontation directe entre les deux intervenants (34 et suiv.)<sup>10</sup>. Enchaînant les auto-sélections, ceux-ci s'engagent ainsi dans une phase classique de stabilisation du désaccord (« si » ; « non » ; « c'est prouvé » ; « prouvez-le-moi »), chaque débattant répétant les arguments à l'appui de sa position irréductible.

9. Pour une approche sémantique de « on », voir Riegel *et al.*, 2009, p. 364-365.

10. À l'utilisation du ciblage visuel s'ajoute en effet celle de la deuxième personne (« prouvez-le moi ») qui vient participer à la désambiguïsation référentielle du « on » (« contrairement à ce qu'on dit »).

## L'activité de « débattre » comme accomplissement interactionnel et multimodal

Cette étude de cas a montré que les participants s'orientaient méthodiquement et collaborativement vers l'accomplissement d'un débat, et ce à l'aide d'un ensemble de ressources, allant de la microsyntaxe à la mimo-gestualité.

Ces ressources sont utilisées soit de manière congruente (à la complétion syntaxique s'ajoute par exemple une complétude prosodique), soit de manière complémentaire (la complétude syntaxique est compensée par exemple par une incomplétude prosodique de manière à projeter une suite à venir). L'importance donnée à la syntaxe et à la prosodie dans la gestion collaborative des unités interactionnelles et de leur complétude a été soulignée depuis longtemps en analyse conversationnelle. Nos données ont pourtant montré que certains *clusters* prosodico-syntaxiques n'étaient pas interprétés en tant que points de complétude pertinents du tour. Plusieurs chercheurs, par exemple Cecilia Ford et Sandra Thompson (1996) ou Emanuel Schegloff (2007), proposent de joindre aux critères syntaxiques et prosodiques une composante « pragmatique » : les coparticipants projettent la complétude du tour en train de se faire en se basant sur l'interprétation qu'ils proposent du type d'action que ce tour réalise (par exemple saluer, poser une question, réparer une information, etc.). Cette dimension, quand bien même elle bénéficie de l'évidence du quotidien, est complexe. Elle pose une question déterminante aux analyses proprement praxéologiques des interactions sociodiscursives : comment définir les actions, leurs articulations et leurs imbrications ? On trouvera chez Laurent Filliettaz (2002) une excellente synthèse de la problématique. Nous nous limiterons pour notre part à poser la question de la complétude pragmatique des tours de parole par le biais de notre étude de cas : de quelle(s) définition(s) de l'action l'interprétation de la complétude des tours de parole et de ses constituants proposée par les co-participants témoigne-t-elle<sup>11</sup> ?

La négociation de la valeur d'action du tour de SANS est riche en enseignement. Nous avons vu que les participants s'étaient manifestés à deux moments du tour : un premier correspondant à un *cluster* prosodico-syntaxique (l. 15 « différence\ ») et un second anticipant légèrement le point effectivement

11. Conformément aux analyses de Lorenza Mondada (2007a ; 2007b et 2009), nous avons vu que le comportement interactionnel des coparticipants témoignait d'une lecture des tours de parole « en train de se faire » : les locuteurs non seulement sont capables d'anticiper la fin des tours, mais peuvent aussi manifester les étapes de cette projection. Cette projection de la complétude n'est pas strictement « interprétative ». Elle est également et fondamentalement praxéologique : le droit à la parole s'obtenant par le biais d'une paire adjacente de type demande-octroi, les participants doivent manifester leur désir de prendre la parole en se présélectionnant. Cette présélection est néanmoins délicate. Si elle intervient trop tôt, elle peut paraître agressive et impolie. Si elle intervient trop tard, le producteur de la demande de parole prend le risque de se voir « passer devant ».



terminal du tour (l. 23 « problème\ »). Ces deux points de complétude potentielle témoignent selon nous de deux interprétations « pragmatiques » différentes. En d'autres termes, ces deux lectures interprètent le même tour « en train de se faire » comme deux actions distinctes :

a) la première lecture (demande de parole de DUMO en 15) propose une lecture du tour de SANS en tant que [réponse] à la [question] de l'animateur. Selon cette interprétation, SANS répondrait à la question et manifesterait la complétude de sa réponse par un marquage prosodique et syntaxique (13-15) ;

b) la seconde lecture (demandes de parole de DUMO, SIMO et RAPP en 23) propose une lecture du tour de SANS en tant que [proposition] à la [question] de l'animateur. Plus qu'une « simple » réponse, SANS construit un tour de parole qui articule une prise de position (13-15) et un étayage argumentatif (16-23).

La deuxième lecture est largement privilégiée : elle est proposée par trois participants et c'est celle à laquelle l'animateur donne suite (24). Plutôt qu'une stricte paire adjacente de type question-réponse, les participants s'orientent donc vers la réalisation d'une activité particulière prenant la forme d'une séquence à trois termes plutôt que deux. Cette séquence implique que le tour de SANS soit plus qu'une [réponse], mais une [proposition]. Elle implique également que le tour de DUMO soit interprété non comme une simple deuxième [réponse] à la question de l'ANIM ou comme une simple critique de la [réponse] de SANS, mais essentiellement comme une [opposition], c'est-à-dire une [proposition concurrente à la première]. Les trois membres de la séquence (Question, Proposition et Opposition) sont donc solidaires et l'orientation des membres vers la solidarité de ces trois membres témoigne de la présence et de la disponibilité d'un type d'activité particulier : le débat, compris comme la construction et l'affrontement de positions « solides », c'est-à-dire étayées argumentativement (Doury, 2003 ; Plantin, 1996 ; 2005). Il est attendu de SANS qu'il donne des « raisons-de-croire » à la position qu'il défend. En d'autres termes, il ne suffit pas de proposer une [réponse] à la question. Cette préférence pour l'étayage argumentatif explique donc pourquoi le « premier » *cluster* de SANS (15) – *cluster* à la fois prosodique, syntaxique, sémantique et pragmatique (au sens de type d'action singulière) – ne fait pas l'objet d'un consensus et n'est pas interprété comme point de transition pertinent. Cette pertinence des « types d'activité » (« activity-types » dans Levinson, 1992) pour la projection de la complétude des tours de parole a déjà été soulignée par plusieurs analystes (par exemple Selting, 2000) et plaide selon nous pour une complémentarité – complémentarité chapeauté par la volonté de rendre compte de pratiques sociodiscursives – de l'analyse linguistique et textuelle des discours et de l'analyse conversationnelle et multimodale : comprendre le « débattre » nécessite fondamentalement, pour reprendre le titre de Catherine Kerbrat-Orecchioni (2005), l'analyse de *Discours en interaction*.

## Références

- ADAM Jean-Michel, 2008 [2005], *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- ANGENOT Marc, 2008, *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique anti-logique*, Paris, Mille et une nuits.
- BRONCKART Jean-Paul, 1997, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- BURGER Marcel, 2005, « La complexité argumentative d'une séquence de débat politique médiatique », *Argumentation et communication dans les médias*, M. Burger, G. Martel éd., Québec, Nota Bene, p. 51-79.
- 2006, « La construction conjointe des rôles interactionnels dans l'entretien médiatique télévisé de personnalités », *Les interactions asymétriques*, M. Laforest, D. Vincent éd., Québec, Nota Bene, p. 159-181.
- BURGER Marcel, JACQUIN Jérôme, MICHELI Raphaël éd. (à paraître), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck Université.
- CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- CLAYMAN Steven, 2008, « Talk in interaction as a locus for media studies », *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, M. Burger éd., Québec, Nota Bene, p. 83-112.
- CLAYMAN Steven, HERITAGE John, 2002, *The News Interview. Journalists and Public Figures on the Air*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DOURY Marianne, 2003, « L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l'accusation d'amalgame », *Langage et société*, n° 105, vol. III, p. 9-37.
- DREW Paul, HERITAGE John éd., 1992, *Talk at Work. Interaction in Institutional Settings*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FILLIETTAZ Laurent, 2002, *La parole en action. Éléments de pragmatique psycho-sociale*, Québec, Nota Bene.
- FORD Cecilia, 2004, « Contingency and units in interaction », *Discourse Studies*, n° 6, vol. I, p. 27-52.
- FORD Cecilia, FOX Barbara, THOMPSON Sandra, 1996, « Practices in the construction of turns. The «TCU» revisited », *Pragmatics*, n° 6, p. 427-454.
- FORD Cecilia, THOMPSON Sandra, 1996, « Interactional units in conversation. Syntactic, intonational and pragmatic resources for the projection of turn completion », *Interaction and Grammar*, E. Ochs, E. Schegloff, S. Thompson éd., Cambridge, Cambridge University Press, p. 135-184.
- HUTCHBY Ian, 1996, *Confrontation Talk. Arguments, Asymmetries, and Power on Talk Radio*, Mahwah, Erlbaum Associates.
- KENDON Adam, 2004, *Gesture. Visible Action as Utterance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2005, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- LEVINSON Stephen, 1992, « Activity types and language », *Talk at Work*, P. Drew, J. Heritage éd., Cambridge, Cambridge University Press, p. 66-100.
- MAYAFFRE Damon, 2004, *Paroles de président*, Paris, Champion.

- MONDADA Lorenza, 2007a, « L'interprétation *online* par les co-participants de la structuration du tour in fieri en TCUs : évidences multimodales », *TRANEL*, n° 47, p. 7-38.
- 2007b, « Multimodal resources for turn-taking. Pointing and the emergence of possible next speakers », *Discourse Studies*, n° 9, vol. II, p. 194-225.
- 2009, « La production de l'intelligibilité de l'action. Une approche multimodale des procédés de sélection des locuteurs dans les interactions en classe », *Revue de didactologie des langues-cultures et de lexiculurologie*, n° 153, p. 25-40.
- PLANTIN Christian, 1996, « Le trilogue argumentatif. Présentation de modèle, analyse de cas », *Langue française*, n° 112, p. 9-30.
- 2005, *L'argumentation*, Paris, PUF.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, 2009 [1994], *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SCHEGLOFF Emanuel, 1992, « On talk and its institutional occasions », *Talk at Work*, P. Drew, J. Heritage éd., Cambridge, Cambridge University Press, p. 101-134.
- 2007, *Sequence Organization in Interaction. A Primer in Conversation Analysis*, vol. I, Cambridge, Cambridge University Press.
- SELTING Margret, 2000, « The construction of units in conversational talk », *Language in Society*, n° 29, vol. IV, p. 477-517.
- SITRI Frédérique, 2003, *L'objet du débat*, Paris, Sorbonne nouvelle.

## Annexe

### Conventions de transcription

#### Phénomènes verbaux et paraverbaux

/	intonation montante
\	intonation descendante
:	allongement phonique
(.) (..) (...) (n)	pauses (1/4, 1/2, 3/4 de seconde) et silences (n secondes)
XX XXX	segment inaudible
[YY YYY]	segments chevauchés
&	prolongement du tour à la ligne suivante
MAIS	emphase prosodique

#### Phénomènes mimo-gestuels

+----- +	direction du regard
+++++ ++	geste
----- >	continuation du geste/regard à la ligne suivante
----> 8	continuation du geste/regard jusqu'à la ligne 8

#### Dans l'extrait :

« + »	vaut pour Dumoulin	« ~ »	pour Rapp
« ‡ »	pour Sansonnens	« * »	pour l'animateur

Absence de ponctuation et de capitales typographiques